ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - - $1.00
Europe (compris le port) - - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

A UN POETE

Laisse leur dire qu'il est vain
Qu'il est sans flamme,
Le baiser du couple divin
La muse et l'âme;
Laisse leur railler tour à tour
L'œuvre insensée
Du rythme qui s'unit d'amour
A la pensée.
Et ces vers, enfant de la nuit
Aux douces fièvres,
Et ces rimes qui font le bruit
Que font deux lèvres;
Jourdain se demande à quoi bon?
Ayant la prose?
L'âne aussi demande au chardon:
"Pourquoi la rose?"
Pourquoi des ailes à l'oiseau?
Dit le reptile ....
Va! cela seul qui n'est pas beau
N'est pas utile;
La muse te veut pour amant!
Cède à son charme,
Taille à loisir ton diamant,
Sourire ou larme.
Cependant fuis ce cœur bruyant
Vois l'alouette:
Elle s'élève en gazouillant
Suis là poète!

EDOUARD PAILLERON.

RÉPONSE A M. EDOUARD PAILLERON

Poète cet accord ému
Qui sur ta lyre
Résonnait, je l'ai retenu
Pour mieux te dire
Que ton âme dans son élan
Vaut un poème,
Que je t'admire en m'inclinant,
Et que je t'aime.
Je voudrais monter jusqu'à toi,
Je n'ai pas d'ailes,
Je voudrais te dire pourquoi
Je trouve belles
Ces rimes qui charment le cœur
Cette pensée
Qui pour l'âme est une douceur
Une rosée.
Pardonne moi je suis l'aiglon
Tombé de l'air,
Mais ma juste admiration
N'a pu se taire.

GUÉNEBAULT.

LA RAISON DIVINE DES FLÉAUX

Quand la Providence lance sur les contrées les plus confiantes dans la salubrité de leur climat, ces épidémies mystérieuses qui déconcertent les théories de la science, qui dans leur marche bizarre, s'affranchissent et se moquent non-seulement des lois de la vie, mais aussi des règles ordinaires de la mort, ne serait-on pas tenté de croire qu'elle a des caprices barbares, des fantaisies foudroyantes, où elle semble se complaire dans les coups qu'elle porte, et jouer, pour ainsi dire, avec des cercueils?

Pourquoi Dieu a-t-il fait le monde ainsi? Est-ce qu'il n'aurait pu, avec sa puissance et son intelligence infinie, organiser la nature de telle sorte qu'elle n'eût offert que les traces de son infinie bonté?

Sans doute il eût été libre de le faire, comme il a été libre de choisir l'ordre actuel. D'où vient donc qu'il a préféré un plan où sa bonté semble à en juger par les apparences, être en défaut, où elle recule en quelque sorte, pour faire place à quelque chose qui n'est pas à elle?

La philosophie humaine cherchera tant qu'elle voudra le mot de cette énigme: elle n'en trouvera pas de meilleur que celui qui est suggéré par la foi. La foi nous dit que le monde des corps n'a pas sa raison d'être en lui-même et qu'il n'existe qu'en vertu de son rapport au monde des esprits; que l'ordre matériel est adapté à l'ordre spirituel; que les combinaisons de l'un sont coordonnées aux convenances de l'autre, que Dieu a voulu qu'il y eût des tempêtes dans la nature parce qu'il y a de coupables orages dans le cœur de l'homme; que les fléaux pestilentiels ont été prédestinés à punir les épidémies qui ravagent les âmes; qu'en un mot, le mal moral, dans sa marche à travers le monde est condamné à traîner sur ses pas des maux physiques, comme un corps en mouvement traîne son ombre après lui. Dieu a jugé qu'un univers matériel, qui ne serait que le serviteur de sa bonté, serait moins digne de sa sagesse que celui qui est aussi le ministre de sa justice. Nous concevons ainsi que l'absence apparente de sa bonté dans les calamités du monde physique est au fond, la présence de sa justice dans le monde moral, et que ce qui semble être un désordre particulier n'est en réalité qu'une sublime condition de l'ordre universel.

Cette doctrine est résumée sous une forme touchante dans une prière que l'Eglise a prescrit à ses ministres d'offrir à Dieu dans les temps de mortalité. Elle est conçue en ces termes: "Faites, Seigneur, nous vous en supplions, que l'oblation de ce sacrifice vienne à notre secours, afin que par sa puissance, elle nous affranchisse de tous ses égarements et qu'elle nous fasse échapper aux incursions de tout ce qui vient pour nous perdre." Dans cette prière, l'Eglise a particulièrement pour but de prévenir ou d'arrêter les effets du fléau; mais elle ne le nomme pas en première ligne, elle nous fait d'abord remonter jusqu'à son principe; elle demande avant tout que nous soyons délivrés de nos péchés, parce qu'elle sait que les meilleures prières contre les maux physiques doivent recommencer par reconnaître, avec une humble foi, qu'ils ont leur source première dans les désordres du monde moral, et qu'il faut détourner le cours de la justice pour retrouver la bonté.

MGR GERBERT.

LE ROI MURAT À SA DERNIÈRE HEURE

C'était en 1815, Murat, pris les armes à la main sur la plage de Pizzo, fut condamné à mort par la cour martiale. Voici le récit du chanoine Masdea qui l'assistait à ses derniers moments:

Masdea déclara au prisonnier qu'il venait lui adresser une prière importante.

"Que puis-je pour vous au point où j'en suis réduit? répondit le roi.—Il faut vous confesser, Majesté!" Murat s'éloigna, en disant à haute voix et d'un ton brusque: "Non, je n'ai pas péché devant Dieu.—Je ne parle pas de confession judiciaire, répliqua Masdea, mais bien de confession sacramentelle, afin de vous réconcilier avec Dieu, devant qui vous comparaîtrez dans un quart d'heure; le délai ne peut se proroger."

Murat répondit alors avec douceur: Oui, c'est bien. je suis prêt mais comment faire? le terme est si court!" Au même moment, le rapporteur tira sa montre et fit observer que cinq minutes étaient écoulées. Masdea, se tournant vers celui-ci, observa que le terme ne courait qu'à partir du moment où le condamné aurait reçu l'absolution, et que, ce terme, aucune puissance ne le pouvait prescrire; sinon, lui, prêtre, en appellerait à Dieu.

Le roi vint alors s'asseoir près de Masdea; puis bientôt, en raison de la solennité de l'acte, il crut devoir se relever; et, avec la plus profonde humilité, avec une douceur, une résignation et une admirable fermeté, il accomplit ses derniers devoirs; il reçut même l'absolution papale *in articulo mortis*, envoyée par le Pape. Cela fait, il dit au chanoine: "Marchons, mon Père, et que la volonté de Dieu s'accomplisse!"

Le rapporteur avait ouvert la porte; il n'eût qu'à franchir le seuil qui donnait sur une cour étroite où huit soldats, sous les ordres d'un officier, se tenaient sous les armes.

Debout devant eux, Murat leur adressa quelques paroles, disant que ce n'étaient pas eux qui lui donnaient la mort, qu'il la recevait de la main de Dieu, sans murmurer, mais qu'il eût voulu périr autrement; et défaisant sa veste, la poitrine ouverte et la main sur le cœur, il s'écria: "Tirez, ne craignez rien, et faites la volonté de Dieu!" Mais l'officier lui demanda de tourner les épaules; il refusa de le faire, s'avança d'un pas et répondit: "Que craignez-vous donc? Comment en voudrais-je à ces pauvres soldats d'accomplir un acte contraire à leur volonté? Tout vient d'en haut!" Et découvrant plus largement encore sa poitrine, il commanda le feu. Au même moment, Masdea s'écria: "Je crois en Dieu tout-Puissant!"

UN BAL SUR LA NEIGE

C'était Gœttingue, dont Heine a dit: "La ville de Gœttingue, célèbre par ses saucissons et son université, appartient au roi de Hanovre et contient neuf cent quatre-vingt-dix-neuf feux, diverses églises une maison d'accouchement, un observatoire, une prison, une bonne bibliothèque et une taverne municipale où la bière est aussi fort bonne."

Le major von A... qu'on avait mis à la retraite, à cause de ses rhumatismes selon lui, à cause de son incapacité selon d'autres, était venu s'y installer avec toute sa famille pour y bouder le pouvoir plus à son aise.

Il avait loué une petite villa à une certaine distance de la ville; en été, c'était charmant, un vrai nid de fleurs, un ermitage de verdure; mais en hiver, l'endroit était isolé, loin de tout; avant d'y arriver il fallait traverser une longue promenade plantée d'arbres et une grande plaine couverte de neige.

Heureusement que le major von A... avait du foin dans ses bottes: il n'était pas obligé d'y regarder de trop près pour louer une voiture chaque fois que sa femme et ses filles allaient en ville. Elles y allaient souvent, car toutes trois étaient déjà menacées de monter en graine. L'aînée avait vingt cinq ans, la cadette vingt-trois. Madame leur mère ne manquait donc pas une occasion de les exhiber; elle les promenait dans tous les salons et les montrait dans tous les bals de la petite ville.

Du reste, elles n'étaient point mal; un peu maigre, mais c'est un défaut dont les jeunes filles se guérissent vite. Elles avaient de beaux yeux, de belles dents, de jolies bouches et elles paraissaient saines et fortes.

Madame la major von A...leur avait donné une éducation sévère et aristocratique, ce qui les rendait fières et hautaines avec les jeunes gens sans blason et sans fortune, surtout avec les étudiants de première année dont l'avenir était encore dans les brouillards. "A quoi bon avait-elle dit à ses filles, perdre votre temps avec des blancs-becs qui n'auront de position que lorsque vous serez vieilles? Cherchez de préférence la société des gens posés. C'est le cœur d'une mère prudente qui vous parle.

Elles avaient suivi, à la lettre ces conseils. Chaque fois que, dans un bal, un jeune étudiant venait leur demander une danse, elles la lui refusaient catégoriquement.

Or, cette année-là, le carnaval touchait à sa fin. On était au jeudi gras; les salons du recteur de l'université fourmillaient de danseurs et de danseuses.

Madame la major von A... n'avait pas manqué d'amener ses filles.

Vers le milieu de la soirée, une dizaine d'étudiants vinrent les uns après les autres les prier de leur faire l'honneur de leur accorder qui une valse qui une polka, mais la réponse fut identique de la part des trois sœurs: elles avaient déjà promis.

Les étudiants ne se fâchèrent pas, au contraire, ils se retirèrent en riant, et quand ils se rencontraient dans le salon, ils échangeaient un petit clignement d'yeux qui auraient intrigué un observateur. C'était évidemment un signe d'entente qui voulait dire: "A tout à l'heure!"

Madame la major von A... flanquée de ses trois filles, se retira une des dernières du bal.

Descendue dans la rue, elle fut très surprise de ne pas trouver son traîneau à la porte; elle s'égosilla à appeler le cocher qui ne vint pas. Enfin, on lui dit qu'il était parti; on l'avait prévenu que madame coucherait en ville.

Mme von A...., furieuse, criait qu'elle voudrait bien connaître le polisson qui lui avait joué ce méchant tour: qu'elle le prendrait par les oreilles. Son embarras était extrême. Où se réfugier? Où aller? Une personne seule se tire toujours d'affaire, mais quand on est quatre!... Elle trépignait de rage, elle se voyait dans la rue, à trois heures du matin, à sept degrés de froid, en pleine neige! Le ciel n'aurait-il pas pitié d'elle et ne viendrait-il pas à son aide?

Il faut penser que madame la major von A... avait des amis puissants au ciel, car elle n'eût pas plus tôt imploré son secours, qu'un petit cocher enveloppé dans un manteau fourré dont le collet lui cachait la figure, s'avança vers elle et lui offrit de la reconduire.

—C'est la Providence qui vous envoie, s'écria-t-elle. Je vous donnerai un thaler de pourboire.

Elle se jeta dans le traîneau avec ses trois filles à demi gelées.

On partit au galop. Il faisait une nuit splendide, merveilleusement claire, toute vivante d'étoiles. La lune dans son plein luisait comme un grand disque de cuir poli. La neige fortement gelée était tout irisée de petits cristaux verdâtres, et qui criaient sous le fer rapide du traîneau.

On sortit de la ville, on traversa la place d'exercice; mais lorsqu'on eut atteint la promenade plantée d'arbres, le cocher arrêta tout à coup son cheval.

—Mon Dieu! qu'y a-t-il? s'écria Mme von A... secouée par un sursaut de frayeur.

—Rien, fit le cocher. Seulement, je prie ces dames de bien vouloir descendre.

—Mais nous ne sommes pas arrivées...

—C'est précisément pour cela..

—Ah! par exemple..... Vous êtes fou!

La discussion prenait une tournure singulièrement vive, quand quatre traîneaux, qui avaient suivi celui de madame la major, la rejoignirent et l'entourèrent.

Des jeunes gens,—ils étaient une dizaine,—mirent bruyamment pied à terre.

Mme von A... poussa un gloussement d'effroi en reconnaissant des étudiants! Toutes les histoires de guet-apens, de viol, d'enlèvement, qu'elle avait lues dans les romans, lui revinrent à l'esprit. Elle étendit ces bras maternels sur ses filles pour les défendre au péril de sa vie.

—Madame, dit celui qui était à la tête de la bande.—et il s'inclina cérémonieusement,—madame, rassurez-vous, il ne s'agit pas d'attaque nocturne... Ni votre bourse, ni la vertu de vos filles sont en danger... Nous voulons simplement donner une petite leçon à ces demoiselles... Voilà deux mois que nous les rencontrons dans presque tous les bals, mais jamais, jamais aucune d'elles n'a voulu nous faire l'honneur de danser avec nous... Ce soir encore, elle nous ont à peine répondu poliment. Et comme nous ne voulons pas rester sous cet affront, nous avons juré que nous nous vengerions avant la fin du carnaval...

Vous voulez donc nous tuer... nous assassiner?... s'écria Mme A... hors d'elle-même. Oh! les lâches!

—Non, nous voulons simplement vous faire danser.

—A trois heures du matin... sur la neige?... oh! c'est un meurtre déguisé...

—Mais oui, sur la neige!... interrompit le chef de la bande. Voyez, elle est dure et polie comme du marbre!... Quelle plus belle salle de danse que cette promenade! Le givre décore les arbres de pendeloques de cristal, la lune et les étoiles se chargent de l'illumination... Quant à la musique, la voici.

Il fit un signe.

Quatre étudiants tirèrent de dessous leur manteau des violons et des armonicas et se mirent à jouer une valse de Gung'l.

—Allons, mesdemoiselles, veuillez descendre, dit celui qui parlait... Vous descendrez de gré ou de force je vous en préviens... Pour nous, ça nous est égal, pourvu que nous dansions.

Elles se récrièrent vivement. Mme von A... menaça d'appeler au secours. Il fallait en finir: deux des plus forts gaillards de la bande prirent la cadette et l'aînée à bras le corps et les déposèrent sur la neige. L'autre sauta toute seule.

Le bal commença.

C'était un plaisir de glisser sur cette belle neige luisante et dure, éclairée par les lueurs bleuâtres et douces de la lune; un plaisir délicieux que les trois filles du major ne tardèrent pas à partager, ce qui se voyait à l'entrain qu'elles mettaient maintenant à danser avec leurs cavaliers.

Mme von A... qui n'avait pas osé crié de peur qu'on ne la fit aussi valser, ne se voilait plus la face. Elle semblait avoir pris son parti; la gaieté de ses filles la rassurait Quand elles les appelait, elles lui répondaient: "Encore une petite danse mère, c'est si amusant!"

Le bal sur la neige dura jusqu'à cinq heures du matin; et à ce moment-là, elles n'étaient plus si hautaines ni si fières, les trois filles du major; elles étaient au contraire parfaitement apprivoisées.

Les étudiants les accompagnèrent jusqu'à leur porte. On se quitta les meilleurs amis du monde. Mais ce qu'il y a de plus drôle, c'est que les filles de Mme von A... ont toutes trois épousé plus tard des étudiants qui se trouvaient au nombre de ceux qui les avaient fait danser sur la neige, par cette froide nuit d'hiver.

VICTOR TISSOT.

L'INFLUENZA

A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

M. le Dr Ollivier vient de faire une intéressante communication à l'Académie de Médecine sur la prophylaxie de la grippe, communément appelé aujourd'hui *influenza*.

D'après les observations de M. Ollivier, l'influenza serait une maladie infectieuse, transmissible par contagion, contre les dangers de laquelle le public doit être mis en garde.

L'épidémie de 1891-1892, moins grave que celle de 1889-1890, mérite cependant d'être surveillé de très près.

—

En attendant que la science puisse prescrire un traitement sûr, M. Ollivier croit utile d'indiquer à la population quelques mesures prophylactiques. Ce qu'il faut le plus craindre, c'est le froid de nuit et le surmenage. M. Ollivier recommande donc les boissons chaudes, une vêture qui met à l'abri du froid, et un repos au lit d'une durée plus longue qu'en temps ordinaire.

L'usage de l'huile de foie de morue a été aussi très efficacement ordonné à ses malades par M. Ollivier, qui signale ce traitement préventif à ses collègues de l'Académie.

—

Suivant M. Vallin, l'antiseptie de la bouche ne préoccupe pas assez les médecins et le public. La bouche est la porte d'entrée des germes morbides. Ils y trouvent à la fois un milieu de culture et une étuve d'incubation.

M. Roux a examiné la bouche d'enfants. Il a trouvé le bacille atténué de la diphtérie sur la langue. De même, plusieurs savants ont constaté, dans une localité du bord de la mer, le bacille de la pneumonie infectieuse sur la langue de diverses personnes.

Cependant, ces individus étaient bien portants.

M. Vallin croit que le rôle de cette infection générale de l'organisme par la bouche n'est pas suffisamment étudié, et qu'il le serait avec grand profit pour l'épidémie actuelle de grippe.

En concluant, M. Vallin a émis le vœu de voir recommander par ses confrères, comme première mesure contre l'influenza, le nettoyage des fosses nasales, de la gorge et de la bouche.

POUR RIRE

A la correctionnelle:

Le président.—Vous êtes incorrigible, vous avez déjà dix condamnations pour ivresse; vous devriez rougir.

Le préveuu (montrant son nez enluminé).—C'est ce que je fais, mon président.

—

L'oncle et le neveu:

—Quelle mine déplorable, mon pauvre Antoine! On a bien raison d'appeler crevés les jeunes gens d'aujourd'hui. Regarde-moi! J'ai vingt ans de plus que toi. Eh bien, je me sens solide comme un chêne. Je vivrai cent ans.

—Ah! mon oncle, peut-on parler ainsi à son héritier! Vous n'avez que des choses désagréables à me dire!

—

Galuchard a deux filles, l'une blonde et l'autre brune, qu'il voudrait marier à Gontran. Gontran ne se décide jamais.

—Mais enfin, lui demande Galuchard, je vous ai laissé libre. Laquelle préférez-vaus?

—Mon cher Galuchard, murmure Gontran, je ne puis choisir. Je serais certain de regretter l'autre.

—

La dernière de Guibollard:

—On a bien tort de dire que bonnet blanc et blanc bonnet, c'est la même chose. Ainsi, moi, j'ai connu un nommé Poteau, qui est mort l'année dernière. Eh bien! je soutiens que feu Poteau et pot-au-feu, ça ne se ressemble pas du tout.



Mercredi, 2 Mars 1892

ENCORE LA "TRIBUNE"

Nous comprenons, et il est tout naturel qu'un journaliste défende son parti, qu'il fasse valoir ses mérites et s'efforce de dévoiler les fautes de ses adversaires. Etant donné la nature humaine, un peu d'exagération est dans l'ordre En fait de parti politique, leurs adhérents respectifs sont comme l'homme aux deux besaces du bon Lafontaine : dans celle d'en avant se trouvent les fautes des ennemis, dans celle de derrière, celles des siens. Cela peut passer encore. Mais ce qui n'est pas justifiable, ce qui est canaille, c'est de faire comme la *Tribune* à propos du revirement qui s'opère en faveur du parti conservateur à Ottawa et à Québec, de l'attribuer à un marché entre M. Abbott et les catholiques d'Ontario. Ces derniers se seraient vendus au gouvernement, ni plus ni moins. M Abbott aurait éliminé M Meredith ; de plus, il aurait promis aux catholiques de passer des lois de redressement au cas où le conseil privé déclarerait valide l'acte de M. Martin, moyennant quoi les catholiques sont passés conservateurs en bloc.

Cette assertion de la feuille attitrée du gouvernement local est fausse, et elle est lancée par quelqu'un qui la sait fausse. C'est donc un mensonge de propos délibéré Cela ne surprendra personne, du reste ; on est coutumier du fait à la *Tribune*. Le but de l'auteur est trop visible aussi ! nuire au gouvernement d'Ottawa, calomnier les catholiques et partant servir ses maîtres pour les prochaines élections générales.

Il est vrai que les catholiques d'Ontario soient opposés à M. Meredith, et pour cause, mais ils comptent assez dans le Dominion pour ne pas avoir eu à faire de compromis avec qui que ce soit à son sujet. Le cabinet, dont c'était le devoir du reste a dû consulter l'opinion publique, et il n'a pas été nécessaire d'aller loin pour la trouver; même les protestants n'en veulent pas de ce M. Meredith que prône la *Tribune*. Et puis eux aussi, bien que supportant M. Mowat au local, ils appuient l'administration Abbott à Ottawa. Se sont-ils vendus pour quelque considération ? Quant à la promesse de lois de redressement, nous n'y avons pas encore songé, vraiment ! tant nous sommes convaincus de la justice de notre cause et du verdict du Conseil Privé.

Mais il y a des protestants à Manitoba, les lecteurs de la *Tribune*, qui vont accepter tout cela comme parole d'Evangile et un certain nombre voteront pour Greenway pour cette considération seulement. Il en restera toujours quelque chose.

PARLEMENT FEDERAL

Ottawa, 27 février 1892.

La deuxième session du 2ème parlement de la Puissance du Canada a été ouverte avant-hier, jeudi, par son excellence le gouverneur-général qui, du trône du Sénat, prononça à cette occasion le discours suivant :

Honorables Messieurs du Sénat,
Messieurs de la chambre des Communes :

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous rencontre au commencement de cette session du parlement, et je suis heureux de pouvoir vous féliciter sur la prospérité générale du Canada et sur la récolte abondante dont la Providence a gratifié toutes les parties du pays.

La mort prématurée et regrettable de S. A. R. le duc de Clarence et Avondale a fait naître un sentiment de profonde douleur. La sympathie dont Sa Majesté et leurs Altesses Royales le Prince et la Princesse de Galles ont été ici l'objet dans leur deuil en cette triste occasion, s'est manifestée dans les messages de condoléance de la part de mes ministres, des gouvernements des provinces et de plusieurs autres corps représentatifs.

Les négociations concernant les pêcheries du phoque à fourrures dans la mer de Behring ont été continuées dans le but de régler, par un arbitrage, les difficultés survenues entre le gouvernement de Sa Majesté et celui des Etats-Unis sur ce sujet. Des commissaires ont été nommés par les deux gouvernements pour s'enquérir de tout ce qui concerne la vie du phoque à fourrures dans la mer de Behring, pour faire rapport sur ce sujet et suggérer, si besoin est, des mesures qu'ils reconnaîtront nécessaires pour sa protection et sa conservation. Les commissaires continuent leurs travaux à Washington et le résultat en sera bientôt communiqué au gouvernement de Sa Majesté. J'espère que leurs recherches et le jugement des arbitres qui seront nommés, amèneront un règlement juste et équitable de cette difficulté si longtemps pendante.

La conférence qui devait avoir lieu avec le gouvernement des Etats-Unis, au mois d'octobre dernier pour discuter officieusement la question des relations commerciales plus étendues entre les deux pays et autres affaires d'un intérêt international, réclamant une solution, a été ajournée à leur demande. Mais pour répondre à une invitation plus récente de ce gouvernement, trois de mes ministres se sont rendus à Washington et ont conféré avec les représentants de l'administration des Etats-Unis sur ce sujet. Ils sont arrivés à un arrangement à l'amiable sur les mesures à prendre pour déterminer la frontière de l'Alaska et pour assurer une réciprocité de services dans le cas de naufrages et de sauvetages. Ils se sont aussi entendus pour nommer une commission internationale qui fera rapport sur les règlements qui devraient être adoptés par les Etats-Unis et le Canada pour prévenir les modes destructifs de pêche et la pollution des eaux de rivières et pour l'établissement d'une clôture uniforme de la saison de pêche et d'autres moyens de conserver et de protéger le poisson. Un échange amical et précieux de vues sur d'autres matières importantes a aussi eu lieu.

Conformément à la promesse faite à la fin de la dernière session, une commission a été nommée pour s'enquérir du fonctionnement de l'Acte du Service Civil, et autres matières concernant l'administration. Le rapport de la commission vous sera soumis à la présente session.

Le rapport de la commission chargée de s'enquérir de la question de la manufacture du sucre de betterave vous sera aussi soumis.

Il est désirable que les règlements de pêcheries dans la Colombie-Britannique soient examinés et revisés pour qu'on les rende plus conformes aux besoins des pêcheries dans cette province. Une commission ayant cet objet en vue, a été nommée.

Une mesure importante concernant la loi criminelle qui vous a été soumise à la dernière session a été revue et amendée conformément aux vues exprimées à sa présentation au parlement, et vous sera soumise. Vous aurez aussi à vous occuper d'un projet de loi concernant une nouvelle délimitation des circonscriptions électorales sur la base du dernier recensement ; l'établissement des frontières dans les Territoires, la fusion des départements de la Marine et des Pêcheries. Des mesures vous seront aussi soumises pour amender l'Acte du Service Civil, les actes concernant la propriété immobilière dans les territoires, et les actes concernant les pêcheries.

Messieurs de la Chambre des Communes :

Les comptes publics pour l'année écoulée vous seront soumis ainsi que les estimations budgétaires pour l'année prochaine. Ces estimations ont été préparées en ayant égard à l'économie des deniers publics et aux besoins de l'administration.

Honorables Messieurs du Sénat,
Messieurs de la Chambre des Communes :

Je recommande ces importantes questions à votre étude la plus sérieuse, ainsi que tous les autres sujets d'un intérêt public qui pourront vous être soumis, et je suis certain que vous vous en occuperez avec zèle et assiduité.

Après ce discours, les députés des Communes se retirèrent dans leur chambre, où quatorze nouveaux députés furent présentés à l'orateur, après avoir prêté le serment d'office ; de ces quatorze, onze sont conservateurs et trois libéraux.

Après quelques affaires de routine, la chambre s'ajourne au lendemain pour y discuter l'adresse en réponse au discours du trône.

Vendredi, trois députés nouvellement élus, trois conservateurs, furent présentés, puis l'hon. M. Laurier étant absent, Sir John Thompson proposa l'ajournement à lundi prochain.

PETITES NOUVELLES POLITIQUES

L'hon. M. Laurier est malade et incapable d'assister aux séances de la chambre des communes ; il est aussi fortement question de sa retraite comme chef du parti libéral.

Sir Richard Cartwright et l'hon. David Mills ne sont pas encore arrivés.

Sir Hector Langevin a pris son siège à la gauche de l'orateur, voisin de M. Alphonse Desjardins, député d'Hochelaga. Jeudi, quelques instants après avoir pris sa place, tous les députés ministériels, les ministres en tête, allèrent saluer ce vétéran de la politique canadienne. L'hon. M. Laurier lui-même lui donna une cordiale poignée de main.

L'absence de MM. Cameron et Barron, deux hommes actifs et excellents *debaters*, se fait notablement sentir du côté de l'opposition.

La majorité du gouvernement augmente chaque jour ; elle est d'environ cinquante aujourd'hui, et il n'y aurait rien d'étonnant si elle était portée à soixante avant la fin de la session.

Comme il y a en France 36,143 communes, les libres et indépendants électeurs auront à élire, le premier mai : 36,143 maires ; 464,999 conseillers municipaux ; 1,440 conseillers généraux et 1,600 conseillers d'arrondissement.

LA COMPAGNIE NORWOOD

A sa séance de lundi, le conseil de ville a passé en seconde lecture le règlement concernant la compagnie Norwood. Le règlement tel que soumis en premier lieu a été considérablement amendé, quelques-uns même disent qu'il est complètement changé ; nous n'avons pu nous procurer le projet actuel. Il est à peu près certain maintenant que ce règlement sera définitivement adopté ce soir. Cinq des conseillers sont en faveur et trois contre.

Il est difficile de dire si le projet réalisé sera avantageux ou non. Comme toute question discutée, chacun en parle à sa manière, selon qu'il est en faveur ou contre, et chacun croit avoir raison.

Nous nous permettrons cependant de demander à nos édiles de passer un règlement clair et précis, de définir les devoirs et obligations des deux parties, de manière à ce qu'il soit impossible d'en extraire à l'avenir des dispositions que le conseil n'a pas l'intention d'insérer ni explicitement, ni tacitement. Le conseil est libre d'adopter ce projet, si la majorité est en sa faveur, mais de grâce, encore une fois, que l'on fasse un règlement solide quant à la forme et au fond. Et combien de conclusions désastreuses un avocat retors ne peut-il pas tirer d'une phraséologie quelque peu obscur ? C'est le moins que les adversaires du projet puissent attendre de ceux qui le prônent. Que la ville donne pour le présent rien que ce qu'elle a l'intention d'accorder par la majorité de ses conseillers, et pas plus. Dans ces circonstances, aucune précaution n'est de trop.

LES QUARANTE-HEURES

Commencées dimanche, elles se sont terminées hier soir par un salut solennel. Sa Grandeur Mgr l'archevêque officiait. Comme à l'ordinaire, les fidèles se sont fait un devoir d'assister aux offices et de s'approcher des sacrements.

Nouvelles Religieuses

M. l'abbé P. Vincent a été nommé assistant du curé de Renfrew, Ont

Le Collège des Cardinaux ne compte en ce moment que 59 membres. On pense que les chapeaux vacants vont être donnés au primat de Pologne, à l'archevêque de Breslau, à Mgr. Azarian, archevêque arménien, au primat d'Irlande, à l'archevêque de Cagliari, au patriarche de Jérusalem, à un évêque du Piémont, et à trois évêques français.

Il n'y a actuellement, pour toute l'Egypte, qu'un archevêque catholique, résidant à Alexandrie, et investi en même temps des pouvoirs de vicaire apostolique pour l'Afrique centrale. Dans les autres villes de l'Egypte ce sont les supérieurs des couvents de Franciscains qui administrent les intérêts catholiques. Il n'est pas étonnant que Rome songe sérieusement au rétablissement de la hiérarchie dans ce pays.

Léon XIII a rappelé le nonce accrédité auprès du gouvernement du Brésil.

Mgr Tizzani, patriarche d'Autriche, vient de mourir à Rome, à l'âge de 81 ans. C'était l'un des plus savants prélats du siècle. Il a publié, entre autres ouvrages, une grande histoire des conciles. Il possédait pour ainsi dire par cœur son immense bibliothèque.

Le Père Denza, directeur de l'Observatoire du Vatican, vient d'être créé officier de la légion d'honneur.

Oxford aura bientôt une statue du cardinal Newman. Le site du monument sera en face de l'entrée principale du collège de la Trinity, dont Newman était membre quand il se fit catholique.

La cause de canonisation du Bienheureux de La Salle est toujours pendante en cour de Rome, en attendant qu'une guérison réunissant toutes les conditions demandées par la Sacrée Congrégation des rites, comme un miracle de premier ordre, se soit produite depuis le décret de Béatification.

L'Union de l'Ouest, dont nous avons annoncé la suspension, n'était pas l'organe de Mgr Freppel, mais du comte de Falloux ; et *L'Anjou*, organe de l'ancien évêque d'Angers, se porte à merveille.

En 1891, un million de pèlerins ont visité le sanctuaire de Montmartre.

La ligue populaire pour le repos du dimanche, a tenu un congrès national à Paris, du 9 au 11 février.

Mgr. d'Hulst, recteur de l'Institut Catholique de Paris, a été choisi par le comité électoral de Brest, et sera le candidat des catholiques de cette circonscription. On dit que son élection est assurée.

L'épiscopat français tout entier a donné son adhésion à la Déclaration cardinalice.

Le comte John de Salis-Soglio, secrétaire de la légation anglaise et gendre de feu le prince Chimay, s'est converti au Catholicisme. Les Salis-Soglio sont une très ancienne famille anglaise et protestante.

L'empereur d'Allemagne a voulu entourer d'un éclat extraordinaire la cérémonie de la prestation du serment faite par le primat de Pologne. Mgr Stablewski, évêque nommé de Guesen et Posen. C'est entre les mains de l'empereur que l'évêque polonais a prêté serment. Puis il a été reçu par l'impératrice et invité à leur table. A son tour, le ministre des cultes a donné un dîner officiel en l'honneur de Mgr Stablewski.

Le Pape a accordé au nouveau Primat de Hongrie, le droit de porter la pourpre cardinalice. C'est un privilège très rare.

Mgr Bocalli, secrétaire particulier de Léon XIII, est mort de la grippe le seize du courant.

Mgr Mercurelli, ancien secrétaire des Brefs aux Princes est décédé à Rome le 5 du courant. L'éminent prélat, savant très distingué, était un ami intime de Pie IX qui avait voulu plusieurs fois le faire cardinal.

L'élection du nouveau général de la Compagnie de Jésus aura lieu à Rome, au collège germanique hongrois, au mois de mai, et sera présidée par le Père Ludovic Martin, vicaire général de la Compagnie.

On remarque à Rome que les étrangers sont beaucoup moins nombreux cette année que les années précédentes. Les Français surtout manquent. Le souvenir du 2 octobre n'est-ce pas étranger à cette abstention. Que ce soit au moins une leçon de politesse et d'hospitalité pour les prétendus patriotes italiens.

Par suite des récents décès, le Sacré-Collège ne compte plus que 54 cardinaux, dont 33 sont italiens. Il y a sept cardinaux français, quatre autrichiens, trois espagnols, un américain, un canadien, deux portugais, deux allemands, un anglais, un polonais, un belge.

RE REVEREND PERE FOURMOND, O.M.I.

Le Rév. Père Fourmond, O.M.I., est mort mercredi, le 24 février, à l'hôpital de cette ville.

Le Rév. Père Fourmond, français de naissance, était curé dans son pays natal, lorsque Mgr Grandin qui l'avait connu pendant sa jeunesse, passa au Mans et à Laval, dans l'hiver de 1857 à 1858. Le Rév. Pere Fourmond eut la générosité de s'offrir à Sa Grandeur comme missionnaire. Il quitta la position avantageuse qu'il occupait et au printemps 1858 il partait avec Mgr Grandin pour les missions de la Saskatchewan où il est demeuré depuis.

Il était atteint depuis plusieurs années de la cruelle maladie qui l'a enfin emporté. Mgr Pascal, son nouvel évêque, l'envoya à Saint-Boniface pour y être traité, mais il était trop tard. Dieu était satisfait des travaux et du zèle de son serviteur. Le docteur Dame déclara de suite que le mal ne laissait pas d'espoir et qu'il n'y avait qu'une chance sur dix de pratiquer une opération avec succès. Obéissant comme toujours, le bon Père Fourmond ne voulut pas prendre la responsabilité d'une décision et il en référa à son évêque qui lui dit de se soumettre à ce que les médecins croyaient le moins dangereux. C'est alors qu'eut lieu l'opération dont nous avons déjà parlé. Fortifié par la réception des sacrements, et la pensée qu'il ne faisait pas sa volonté mais celle de ses supérieurs, le généreux missionnaire supporta ces nouvelles tortures avec un courage héroïque. Il en parlait en plaisantant. Il avait espéré mourir pendant l'opération. Le docteur Dame, assisté des docteurs Jones et Lambert, firent tout ce que la science et un dévouement admirable peut inspirer. L'opération ellemême réussit au-delà de tout ce qu'on pouvait espérer, mais des complications nouvelles surgirent quelques jours après et le digne missionnaire succomba à ses souffrances, remettant son âme à Dieu, dans un calme parfait et une confiance entière.

Il fut inhumé vendredi, à la suite d'un service qui réunit un clergé nombreux et un grand nombre de fidèles. Mgr l'archevêque, qui n'avait pas pu aller à l'église depuis plus de quatre semaines, s'y rendit pour le service et donna l'absoute. Les RR. MM. Messier, Cherrier, N. Pelletier, Perquis, Belliveau, S.J., et Giroux rendirent au révérend Père le dernier service et portèrent sa dépouille mortelle au cimetière, où elle repose entre celles des regrettés M. Forget et du Rév. Père Madore, O.M.I.

Mgr l'archevêque était assisté au trône par le T. R. P. Allard, V. G., et le R. P. Maisonneuve, O.M.I. Le R. P. Lecoq, O.M.I., chantait le service.

Nous ne pouvons nommer le Père Lecoq sans ajouter un mot pour dire le dévouement sans borne qu'il a témoigné au Père Fourmond. Il l'avait accompagné depuis la Saskatchewan et ne voulut pas le quitter un instant pendant les deux longues semaines qu'il passa à l'hôpital. Il joignit ses soins à ceux des médecins et des dévouées Sœurs de la Charité pour faire tout ce qu'un respect affectueux inspire. Il reçut le dernier soupir du R. Père et prononça le dernier *Requiescat in Pace*.

Le Père Lecoq reprit lundi le chemin de sa paroisse de Saint-Louis de Langevin, près de Prince-Albert.

Nous offrons à Mgr Pascal et à ses zélés missionnaires, nos plus vives sympathies à l'occasion de la mort du R. P. Fourmond. Le nombre des ouvriers évangeliques aurait besoin d'être augmenté, Dieu, dans son infinie sagesse, le diminue.

M. Jean Têtu est décédé ce matin à 1 heure, à l'hôtel de M. F. Jean. M. Têtu atteint depuis longtemps de la maladie qui devait l'emporter et sentant approcher sa fin voulut venir à Saint-Boniface pour se préparer au terrible passage de l'éternité, et mercredi dernier il arrivait des Etats-Unis par le *Northern Pacific*.

M. l'abbé Cloutier, condisciple de M. Têtu, ayant été informé de son arrivée et de son état, alla le recevoir à la gare de Winnipeg, le portant dans ses bras des chars à la voiture. Comme il n'y avait absolument pas de place à l'hôpital, il avait été convenu avec la famille Jean que M. Têtu descendrait à leur hôtel, où il fut reçu avec une grande bienveillance. Le Dr Lambert fut appelé et déclara de suite que le malade n'avait plus que quelques jours de vie. Dès vendredi, M. Têtu fit venir son confesseur et reçut les derniers sacrements avec un grand esprit de foi.

Les Sœurs de la Charité n'ayant pu recevoir le malade à leur maison, l'en dédommagèrent en veillant auprès de lui jusqu'à son dernier moment. Il conserva sa parfaite connaissance jusqu'à la fin, priant et espérant. Il s'éteignit dans le plus grand calme. La Révde Sœur Letellier, sa parente, et la Révde Sœur Lassiseraye étaient à son chevet joignant leurs prières aux siennes. Le service aura lieu vendredi à la cathédrale à 8 heures a.m. Les amis de M. Têtu sont priés d'y assister.

ELECTIONS DE QUEBEC

Voici la liste des candidats mis en nomination hier pour la chambre locale. Les élections auront lieu le 8 courant :

Comtés.	Ministériels	Oppositionnistes
Argenteuil	Simpson	Haye.
Arthabaska	Baril (Ind.)	Girouard.
Bagot	McDonald	Archambault.
Beauce	Poirier	Dr V. Hyden.
Beauharnois	Plante	Bisson.
Bellechasse	Audet	Turgeon.
Berthier	Allard	Chenevert.
Bonaventure	Arsenault	Mercier.
Brome	England	Dr McMillan.
Chambly	Taillon	Rocheleau.
Champlain	Grenier / Trudel (Ind.)	
Charlevoix	Danteuil	Morin.
Chateauguay	Greig	Robidoux.
Chicoutimi	Petit	Côté.
Compton	McIntosh (acc.)	
Deux-Montagnes	Beauchamp	Champagne.
Dorchester	Pelletier	Taschereau.
Drummond	Cook	Watts.
Gaspé	Flynn	Carrier.
Hochelaga	Villeneuve	Lanctôt.
Huntingdon	Stephens (Ind.) / Leclaire	Cameron.
Iberville	Laforce	Gosselin.
Kamouraska	Desjardins (acc)	
Jacques-Cartier	Descarries	Boyer.
Joliette	Tellier	Bazinet.
Lac Saint-Jean	Girard	Marcotte.
Laprairie	Doyon (Ind.)	Duhamel.
Laval	Leblanc (acc)	
L'Assomption	Marion	Forest.
Lévis	Baker	Martineau (Ind) / Olivier.
L'Islet	Casgrain (Ind.)	Déchênes.
Lotbinière	Lord (Ind.)	Laliberté.
Maskinongé	Lessard	Caron.
Matane	Flynn	Pinault.
Mégantic	King	Whyte.
Missisquoi	Spencer	Eaton.
Montcalm	Magnan / Perrault	
Montmagny	Vallée	Bernatchez.
Montmorency	Casgrain	Langelier.
Montréal :—		
Saint-Jacques	Auger	Brunet.
Sainte-Marie	Martineau	Béland.
Saint-Louis	Parizeau	Rainville.
Saint-Laurent	Morris	Weir.
Saint-Antoine	Hall	Bond.
Centre	Kennedy / Boudreault (L)	McShane.
Napierville		Ste-Marie, Ind. / David.
Nicolet	Beaubien	Monfette.
Ottawa	Tétreau	Rochon.
Pontiac	Poupore	Gillis.
Portneuf	Stafford	Tessier.
Québec-Centre	Chateauvert	Rinfret.
Québec-Est	Carrier	Shehyn.
Québec-Ouest	Carbray	Lynch.
Québec, comté		Fitzpatrick acc.
Richelieu	Lacouture	Proulx.
Richmond	Bédard	Denison.
Rimouski	Taché	Tessier.
Rouville	Gigault	Girard.
Shefford	Savaria	DeGrosbois.
Sherbrooke	Panneton / Robertson	Broderick.
Soulanges	Duckett / Doucet	Bourbonnais.
Saint-Hyacinthe	Cartier	Desmarais.
Saint-Jean	Molleur Ind.	Marchand.
Saint-Maurice	Duplessis acc.	
Stanstead	Hackett	Treuholm.
Saint-Sauveur	Fiset	Parent.
Témiscouata	Rioux	Pouliot.
Terrebonne	Nantel acc.	
Trois-Rivières	Normand	Cooke Ind.
Vaudreuil	Cholette	Lalonde.
Verchères	Ducharme	Lussier.
Wolfe	Chicoyne	Adam.
Yamaska	Blondin	Gladu.

M. GLADSTONE CHEZ LUI

L'Art de ne pas Vieillir

On pourrait donner un tableau paisible de la vie de M Gladstone que vient de publier une revue anglaise, *Le Young Man*, ce sous-titre : " L'Art de ne pas vieillir."

Si la curiosité banale qui s'attache aux moindres faits et gestes d'un grand homme trouve son compte dans ce récit, l'historien et le psychologue ne le liront pas non plus sans intérêt En effet, jamais le type anglais n'a été plus complètement réalisé que dans la remarquable personnalité du chef du parti libéral en Angleterre.

" Ne jamais rester inoccupé," telle est la maxime qui gouverne toute la vie de M. Gladstone et qui explique l'énorme quantité de travail qu'il a pu produire pendant sa longue carrière. Comme toutes les personnes qui savent trouver le temps de chaque chose, M Gladstone n'est jamais pressé. Pénétré, comme la plupart de ses compatriotes, de la valeur du temps, M. Gladstone estime coupable celui qui gaspille ce capital.

Rien d'ailleurs de plus simple ni de plus régulier que la vie de M. Gladstone à la maison.

A onze heures du soir, M. Gladstone se couche et s'endort aussitôt, comme un enfant, pour ne s'éveiller que le lendemain matin à sept heures, l'heure réglementaire à laquelle son domestique a l'ordre d'entrer dans sa chambre. Le grand homme d'Etat ne se fait jamais appeler deux fois, et pourtant il avoue lui-même que jamais collégien ne soupire plus ardemment que lui après quelques minutes de sommeil supplémentaire.

A huit heures du matin, M. Gladstone sort de sa chambre et se rend à l'église située à trois kilomètres de chez lui, pour assister au service de huit heures et demie. On ne se souvient pas, de mémoire d'homme que le temps : pluie, neige ou vent, l'ait empêché d'accomplir ce devoir de dévotion. A son retour de l'office, il déjeune et le travail de la journée commence. C'est alors qu'il parcourt son courrier, dont on ne lui remet d'ailleurs qu'une partie soigneusement triée à son intention.

M Gladstone a le culte des livres ; il les considère comme des objets sacrés presque à l'égal des êtres vivants. Tout son après-midi depuis le déjeuner à deux heures, est consacré à ses chers livres. M. Gladstone vient d'installer une nouvelle bibliothèque dans sa villa, et trouve un plaisir extrême à trouver luimême la place qui convient à ses 20 000 volumes

Avant le thé de cinq heures, M. Gladstone fait une petite promenade en voiture, et après le reste de son temps jusqu'au dîner est consacré à sa correspondance.

En sortant de table, il rentre dans sa bibliothèque, son sanctuaire de prédilection, discrètement éclairé par des bougies à réflecteurs ; il s'assied dans un fauteuil, au coin de la cheminée où flambe un grand feu et lit ou sommeille jusqu'à l'heure de la retraite.

On a dit que le peuple anglais est de tous les peuples celui qui travaille le plus et qui sait le mieux se reposer. Il est peu probable qu'on trouve où que ce soit des travailleurs plus acharnés à la besogue qu'à Paris, et ce qui frappe davantage, c'est le peu de repos que prend le travailleur français. L'Anglais se montre méthodique dans ses plaisirs comme dans toute la conduite de sa vie. Le repos dominical qui est la terreur de l'étranger, à Londres et pour un Parisien, le synonyme d'*ennui mortel*, est pour l'Anglais une distraction austère et une habitude morale.

M Gladstone ne fait qu'exprimer le sentiment général de ses compatriotes quand il déclare que, sans le repos du dimanche, il ne serait pas ce qu'il est. Physiquement, intellectuellement et spirituellement, écrit le *reviewer* anglais, le repos dominical a été pour M. Gladstone une bénédiction précieuse. Quiconque, au milieu de la session parlementaire, a pu pénétrer le dimanche dans le cabinet de travail du ministre, à Downing street a été frappé de l'atmosphère de repos qui régnait dans cette pièce.

La table à écrire était fermée, pas de journaux, ni de papiers sur les tables, et les livres ouverts près du fauteuil de M Gladstone étaient tous des livres d'édification et de piété. Du samedi au lundi, toute l'année, M. Gladstone met de côté toute affaire et toute préoccupation d'affaire, il se consacre exclusivement à ses livres et à ses occupations du dimanche ; jamais il ne dîne en ville ce jour-là, à moins que ce soit chez un malade ou un ami dans l'affliction. Il assiste régulièrement à deux services le dimanche, et tous les matins, il lit quelques versets de la grande Bible qui reste toujours ouverte dans son cabinet de toilette."

N'est-il pas vrai de dire que le grand vieillard est vraiment le type de l'Anglais avec son énergie, sa puissante activité, avec son esprit méthodique et *son formalisme*.

Correspondance

Agence Consulaire de France

Winnipeg, 23 fév. 1892.

Au Directeur du *Manitoba*,

MONSIEUR,—Je désire retrouver M. Eugène Cordier, qui habitait dernièrement Egg Harbor, Etats-Unis.

Ce Français vient d'être institué légataire universel par une parente décédée dernièrement, en France.

Si vous pouviez porter ce fait à la connaissance de vos lecteurs, il pourrait se faire que quelques-uns des Français établis au Manitoba, sauraient où il est et lui diraient de se mettre en communication avec moi.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,
FRED. ED. GAUTIER,
Agent consulaire de France.

PETIT BILLET DU SOIR

Sous ce titre nous lisons la correspondance suivante dans le *Paris-Canada*. Bien renseigné les cousins d'outre-mer, n'est-ce pas ?

A DON POMPÉIO, RÉDACTEUR AU " GIL BLAS "

Savez-vous bien, Monsieur, que vous nous apprenez des choses extraordinaires ! Dans votre article intitulé LE SACRIFICE, vous placez Ottawa dans l'Etat d'Ohio et vous prenez le Saint-Laurent pour une ville. Jusqu'à présent, Monsieur, les Canadiens avaient toujours cru que Ottawa était leur capitale et le Saint-Laurent un fleuve d'une certaine importance. Qui est dans l'erreur, vous ou eux ? Le mieux, je crois, serait encore de consulter un dictionnaire de géographie. Si vous n'en possédez pas, ce que je crains, vous en trouverez un à la Bibliothèque nationale ou simplement à la première école primaire venue. Du reste, la chose a peu d'importance, ces erreurs datent de tous les temps ; et il y a belle lurette, Monsieur, que le singe de La Fontaine a pris le Pirée pour un homme.

MORY.

MARIAGE

BÉRARD-GAUTHIER — A Saint-Jean-Baptiste, le 29 février, M. Dosithée Berard, fils de M. M. Berard, conduisait à l'autel Melle Arthémise Gauthier, fille de M. Louis Gauthier, aussi de cette paroisse. Nos meilleurs souhaits aux jeunes époux.

DECES

LUSIGNAN —En cette ville, le 29 courant, à l'âge de 2 ans, 3 mois, 14 jours, Alice Melanie Marguerite, enfant de M. Elie Lusignan.

Choses et Autres

Le rapport du comité parlementaire en Angleterre, nommé pour s'enquérir de l'état du service dans l'armée est publié. Ce rapport approuve le système du service de peu de durée; louange beaucoup l'armée indienne et admet que le service du pays est très défectueux, et qu'il n'y a seulement vingt à trente pour cent des soldats qui soient qualifiés à faire partie du service indien. Le même rapport suggère plusieurs réformes quant au recrutement, tels que l'augmentation de la solde, et une amélioration de la condition du soldat. Le rapport n'a été approuvé que par une voix de majorité, celle du président. La minorité a aussi fait un rapport condamnant les réformes proposées sous le pétexte que cela entraînerait trop de dépenses.

Le sergent d'armes des Communes à Ottawa, a fait placer dans les couloirs de la Chambre des affiches annonçant qu'après trois heures de l'après-midi, les étrangers ne seraient point admis dans les galeries, hormis qu'ils ne soient accompagnés d'un membre du parlement ou d'un membre de la tribune des journalistes.

L'honorable M. Haggart, ministre des postes, a adressé des invitations pour un dîner qui sera donné cette semaine.

Lady Stanley et Mme Herbert assistaient à l'ouverture du parlement.

Les hons. MM. Abbott et Smith étaient en habit de cour, à la rentrée des chambres.

M. Charlton a donné avis qu'il déposera à la Chambre un projet de loi, dit " Projet de loi pour obtenir une meilleure observance du dimanche."

Le bibliothécaire du parlement demande plus de place pour ses volumes et l'architecte du gouvernement dit qu'il y a moyen d'ajouter un autre rayon sans nuire à la symétrie de l'édifice.

La collection d'ouvrages sur l'économie politique et les problemes sociaux a été considérablement augmenté.

East-Simcoe, London, Québec-Ouest, Deux-Montagnes et Vaudreuil ont élu des conservateurs. Toutes ces élections ont eu lieu depuis le 25 février. Voici les noms des candidats heureux : Bennett, East Simcoe ; Carling, London ; Hearn, Québec-Ouest ; Deux-Montagnes, Girouard ; Vaudreuil, McMillan. M. Girouard, à Deux-Montagnes, a remporté l'élection par 500 voix de majorité.

Une députation, l'hon M. Blake en tête, s'est rendue auprès du ministre de la justice, pour le prier de vouloir bien prendre les mesures nécessaires pour faire augmenter le salaire des juges d'Ontario. Les juges des autres provinces ne sont pas mieux rémunérés que ceux d'Ontario ; ils ont tout autant de travail, surtout à Manitoba, et il ne serait pas juste de ne pas rendre l'augmentation générale C'est ce qui aura lieu probablement.

M Savard, député de Chicoutimi et Saguenay, a vu annuler son élection par la cour supérieure. Il en appelle à la cour suprême, ce qui lui permettra de siéger durant la présente session.

La nomination des candidats pour la chambre locale de Québec a eu lieu hier, sauf le Lac Saint-Jean et Gaspé où elle a eu lieu le 22 février.

A l'assemblée tenue à l'Ile Bizard, dans le comté de Jacques-Cartier, le 25 février, l'hon. M. Boyer a condamné publiquement M. Mercier et a déclaré qu'il ne le reconnaissait plus comme son chef.

M. Boyer a l'intention de faire cette déclaration dans toutes les paroisses du comté.

La *Gazette* dit que la répudiation de M. Mercier par M. Boyer vient trop tard et que les conservateurs devront voter pour M. Descarries

A l'assemblée annuelle du Bureau de Commerce de New-York, tenue le 25 février, plusieurs importants discours ont été prononcés. Le général G. W. Foster, qui assistait à cétte assemblée, a prononcé un magnifique discours au cours duquel il a fait quelques remarques sur la réciprocité.

M. Foster a d'abord démontré que la réciprocité est inséparablement unie à la protection, puis il a parlé de la réciprocité en ce qui concerne notre pays.

On peut se demander, dit-il, pourquoi la réciprocité commerciale ne s'étend pas à nos voisins, les Canadiens ? La première réponse est que avec nos voisins, dont les produits sont si différents des nôtres, la réciprocité est une affaire bien simple, mais lorsque nous avons à traiter avec un pays d'une grande étendue territoriale et dont les produits et les industries sont semblables aux nôtres, la reciprocité est une question plus complète.

Mais ce n'est pas encore la difficulté invincible. Le fait que le Canada n'a pas le droit de négocier ses propres traités, mais qu'ils sont négociés pour lui par un pouvoir étranger, contrôlé par des principes économiques tout à fait différents de ceux mis en pratique aux Etats-Unis et au Canada, constitue le principal empêchement à tout arrangement et cet état de chose durera aussi longtemps que les relations commerciales du Canada seront contrôlées par un pouvoir étranger.

Mais nous devrions étendre nos relations commerciales avec tous nos voisins qui reconnaissent que l'influence commerciale des Etats-Unis vaut pour le moins celle de l'Europe.

AU COLLEGE

Il y a eu jeudi soir, au Collège, une soirée dramatique et musicale, dont tous ceux qui ont eu le plaisir d'y assister, ont emporté le plus agréable souvenir. A notre connaissance, rien d'aussi bien réussi n'a encore été donné dans notre ville.

L'Avare, de Molière, a reçu une interprétation surprenante de la part d'amateurs. Les principaux personnages sont entrés dans l'esprit de leur rôle respectif et les caractères créés par le grand maître ont vécu devant nous. Dans le vieillard cassé, grincheux, grippe-sous, il était difficile de reconnaître M. Goulet, il n'y avait plus que Harpagon qui a donné son cœur sans partage à sa chère cassette. Le jeu naturel, convaincu de M. Goulet ne déparerait aucune scène.

Le rôle de Maître Jacques, comme cocher et cuisinier, a trouvé un bon interprête dans M. B. Vermander, de même que celui de l'intendant Valère, dans M. C. Paulus. Les autres rôles étaient aussi en bonnes mains.

Voici les noms de tous les personnages :

Harpagon, père de Cléante... M. R. Goulet
Cléante........................ M. A. McDermot
Frosin, bourgeois........ ... M. T. St-Arnaud
Valère, intendant d'Harpagon, M. C. Paulus
Maître Jacques, cuisinier et cocher........
.... M. B. Vermander
Un Commissaire............ M. A. Grenier
Lamerluche, Brindavoine.......................
.... MM. F. Létourneau et E. Buron.

La diction de tous les acteurs est excellente.

Après *l'Avare* l'on a joué une scène allégorique intitulée *Les Jours Gras*, dont le Rév. Père Belliveau, S.J., est l'auteur, et qui a été grandement appréciée par la salle.

" Un jeune enfant du Nord-Ouest est en promenade chez un cousin de la ville. Le jeune campagnard est intelligent mais naïf, et son chenapan de cousin en profite pour lui en coller de toutes les façons. Comme on se trouve dans les jours gras, avec des camarades, il entreprend de lui faire voir les fameux jours gras.

A l'appel d'un chant magique apparaît d'abord maître Dimanche Gras, qui se plaint du peu de cas que l'on en fait pour l'amour du lundi et du mardi. Il laisse tomber sa colère sur le petit campagnard qui reçoit quelques calottes Le Lundi Gras, un peu plus replet que son prédécesseur, en a contre le Mardi qui accapare tout. Le petit campagnard échappe à sa colère grâce à la protection de son cousin. Enfin apparaît le Mardi, tout à la bombance, à la joie, à la gaieté. Avec lui, il n'y a qu'entrain. Pendant qu'il est à exécuter un pas fantastique de danse avec le petit cousin de campagne, voilà que maître Carême, armé d'un fouet, décoré de morues et de harengs, vient chasser le Mardi Gras et prêcher la pénitence. Les Jours Gras, pour se venger, s'en vont chercher un autre personnage, pour mettre fin au pouvoir du Carême, et madame La Grippe fait son apparition. Après quelques débats, le Carême finit par mettre bas les armes et à céder la place pour cette année, mais à charge de revenir.

Voici les noms des acteurs :

MM. G. Dubuc, A. Bourget J. Gingras, J. Giroux, E. Buron, F. Létourneau, T. St. Arnaud, A. Grenier.

La partie musicale avait été confiée à l'orchestre Labonde, de Winnipeg. Un solo de guitare, par M. Labonde, a eu les honneurs d'un double rappel.

M. A. McDermot a chanté avec succès une chanson anglaise, et M. A. Versailles a bien rendu le chant " Célébrons le Seigneur."

Nous félicitons les acteurs et les Révérends Pères Jésuites du succès qu'ils ont obtenu.

Il y avait salle comble.

PERSONNEL

M. François Parent et Mme Parent, de Letellier, sont rentrés dimanche d'une promenade de plusieurs mois dans la province de Québec.

M. Gabriel Arial, ci-devant de cette ville, a laissé Morris pour aller s'établir avec sa famille dans les Territoires du Nord-Ouest, à Gleichen.

M. J. E. D'Aoust, marchand d'Oak Lake, est arrivé en cette ville hier.

Chronique Locale.

—Il y a eu congé de sortie hier au collège.

—Le mardi gras est passé assez tranquillement.

—Il y a eu séance du conseil de ville lundi. Il y en aura une autre ce soir.

—L'ouverture de la session de la législature provinciale, aura lieu le 10 courant. Les invitations ont été adressées.

—Aujourd'hui est le Mercredi des Cendres, qui ne sera pas cette année suivi du carême ordinaire, par suite de la grippe.

—L'on peut se procurer du bon beurre chez T. Finklestein pour 15 cts la livre ou 8 livres pour $1.00. Une visite est sollicitée. 4i 24.2.92

—La tannerie de Saint-Boniface est maintenant fermée. Les ouvrages commencés seront terminés, mais il n'en sera pas acceptés de nouveaux.

—Plusieurs convois d'émigrants sont déjà arrivés, le grand nombre en destination du Nord-Ouest ; quelques familles françaises étaient du nombre.

—L'hôpital de cette ville est encore rempli. Les bonnes sœurs se voient avec regret dans la nécessité de refuser des malades chaque jour, faute d'un local assez spacieux

—Les sœurs chargées de l'Orphelinat offrent leurs sincères remerciements à M. P. Gosselin pour les magnifiques gâteaux envoyés aux orphelines de cette maison.

—L'appartement où des amis passent la soirée à fumer des tabacs inférieurs, pipes ou cigares, est imprégné d'une odeur desagréable le lendemain matin. Si l'on fume du " Myrtle Navy " l'odeur est toute autre. Si la ventilation est raisonnable, par une cheminée par exemple, on ne trouve aucun inconvénient. La raison en est due à la pureté et à l'excellente qualité de la feuille de tabac employée.

—Le temps est revenu au froid depuis quelques jours. S'il faut en croire le vieux dicton c'est bon signe " mars qui commence en mouton, finit en lion," et *vice versa*.

—Tout fait présager que nous aurons des élections générales de bonne heure l'été prochain. Il ne faut pas attendre la décision du conseil privé sur la question des écoles, voyez-vous !

—Un banquet a été offert la semaine dernière au chef de l'opposition M. R. P. Roblin. Plusieurs députés étaient présents entr'autres M. A. F. Martin. Plusieurs excellents discours ont été prononcés.

Chronique de la Province.

Saint-Laurent,

28 fév.—Le Rév. Père Camper part jeudi pour aller prêcher une mission à Saint-Pierre Péguis, après quoi il ira visiter Fort Alexandre. Il sera de retour le 18 mars.

—M. Norbert Chaboyer épouse Melle Isabelle Knox et M. Georges Lamoureux se marie avec Melle Madeleine Chartran. Cela fait sept mariages enrégistrés depuis le premier janvier, on nous en annonce trois autres pour après Pâques.

Saint-Eustache,

27 mars.—Calixte Ouellette, jeune homme de 19 ans et fils de M. Octave Ouellette, de cette paroisse, est décédé subitement à Saint-François-Xavier, le 19 courant. La veille au soir, le jeune Ouellette avait veillé jusqu'à 10 heures chez un voisin ; il était en parfaite santé. Le matin, on l'a trouvé mort dans son lit. Il est probable qu'il a succombé à une maladie de cœur.

—M. J. A. Sénécal est à exécuter à Saint-Boniface, un autel pour notre église. Tous ceux qui ont pu voir les plans et dessins disent que ce travail sera une véritable pièce d'art.

—M. Joachim Perrault a été élu commissaire d'écoles en remplacement de M. J. A McDonald, sortant de charge.

—M. Scott a reconstruit sa beurrerie, incendiée l'automne dernier ; elle sera prête au 15 avril prochain.

AVIS

Est par le présent donné qu'il sera fait au Parlement de la Puissance demande d'un amendement à la charte de la compagnie du chemin de fer *Manitoba and Assiniboia, Grand Junction,* accordant à la dite compagnie le pouvoir de prolonger sa ligne de chemin de fer d'un point ou près du lac Dauphin jusque dans la cité de Winnipeg, et d'émaner des actions préferentielles en sus de son stock d'actions ordinaires.

Daté le 4 février 1892.

VIVIAN & CARBERT,
Winnipeg, Man.,
9i 10.2.92 Solliciteurs de la compagnie.

AVIS.

Avis est par le présent donné qu'il sera fait une demande au Parlement du Canada, à sa prochaine session, d'un acte pour incorporer " La Compagnie de Chemin de Fer Manitoba et James Bay," accordant à la dite compagnie pouvoir de bâtir, construire et exploiter une ligne de chemin de fer partant de la cité de Winnipeg, ou de la rivière de l'Aigle, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, à l'est de Winnipeg, ou de tout autre point de la dite ligne, entre la dite cité de Winnipeg et la ville de Port Arthur, dans la province d'Ontario ; de là se dirigeant au nord-est ou au nord-ouest, selon le cas, jusqu'à un point sur la rivière Albany, à la tête des eaux navigables de cette rivière, pour de là se raccorder à la ligne projetée de la compagnie de chemin de fer Nippissing et James Bay.

Daté le 26 janvier 1892.

VIVIAN & CARBERT,
Solliciteurs des requerants,
9i 3.2.92 Winnipeg, Man.



DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées " Soumission pour une Ecole Industrielle, Brandon, Man ," seront reçues à ce bureau, jusqu'à lundi, le 21 mars 1892, pour l'exécution des divers travaux nécessaires à l'érection de l'Ecole Industrielle de Brandon, Man.

L'on peut voir les devis au département des Travaux Publics, Ottawa, ou au bureau de M. R. Marshall, architecte, le et après lundi, le 29 février ; et il ne sera pris en considération que les soumissions dressées sur les formules fournies et signées de la signature usuelle des soumissionnaires.

Un chèque de banque accepté, payable à l'ordre du Ministre des Travaux Publics, et équivalant à cinq pour cent du montant total devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse le contrat ou ne termine pas les travaux entrepris, il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
E. F. E. ROY,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 22 février 1892.
2i 2.3.92

AVIS est donné par le présent que James Albert Manning Aikins, de la Cité de Winnipeg, dans le Comté de Selkirk, dans la Province du Manitoba, avocat, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse Mary Bertha Aikins, maintenant de l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, pour cause d'adultère, de désertion et de bigamie.

W. H. CULVER,
Solliciteur du requérant.

Daté à Winnipeg, dans la Province du Manitoba, ce 17e jour de juin A.D. 1891.
jno 19.8.91

AGRICULTURE

LE CHEVAL CANADIEN ET LE BILL McKINLY

L'*Empire*, publie à ce sujet deux entrevues qu'un de ses rédacteurs a eues avec les plus grands exportateurs de chevaux du Canada, entrevues que les fermiers feront bien de lire avec attention.

Le premier des interviewés, M. Georges C. Tumlin, s'occupe du commerce des chevaux depuis 25 ans, il s'est exprimé comme suit, sur la situation :

" Il a été exporté une grande quantité de chevaux en Angleterre pendant l'été et l'automne de 1891. L'exportation continue même en ce moment puisque par exemple, 25 chevaux de trait canadiens ont quitté New-York pour les vieux pays, mercredi dernier et que 11 chevaux plus légers, partiront de Boston cette semaine. Le bill McKinly n'a que très légèrement affecté ce commerce. La diminution des affaires avec les Etats-Unis serait survenue quand même. Il y a eu une trop grande production de chevaux aux Etats-Unis pendant les dernières années, et on s'en serait ressenti tôt ou tard. Ce qui prouve que le bill McKinly n'est pas responsable de la situation, c'est qu'aujourd'hui les chevaux de trait se vendent à Buffalo et à Chicago à meilleur marché qu'au Canada. La conséquence directe du bill de McKinly a été l'inauguration d'une exportation de forts chevaux canadiens vers l'Angleterre, exportation qui atteindra sûrement de très grandes proportions. Les Anglais aiment mieux nos chevaux que les chevaux américains. J'ai parcouru le monde entier, je connais les chevaux de tous les pays du globe, et je puis dire qu'il n'y a aucun pays au monde pouvant élever des chevaux supérieurs à ceux que nous pouvons élever, grâce à notre climat sain et robuste.

Il suffit de faire connaître les chevaux canadiens en Angleterre pour y trouver des acheteurs. L'an dernier une maison de Glasgow a gardé ici un acheteur permanent qui a fait des expéditions régulièrement tous les mois. Ce commerce donne de bons profits et j'ai raison de penser qu'il se développera considérablemeut l'année prochaine ; il atteindra de grandes proportions.

L'autre personne interviewé est M. Walter Grant, le plus grand marchand de chevaux de selle et d'attelage de Toronto.

" Les fermiers se trompent, a dit M. Grant, en croyant que le bill McKinly est responsable de la diminution du commerce des chevaux. Il y a eu l'an dernier aux Etats-Unis, un excès d'offres. Avec l'introduction de l'électricité, un grand nombre de chevaux sont restés sur le marché.

Il n'y a plus de demandes pour les chars urbains, et les fermiers américains produisent plus que cette demande est capable d'absorber.

Le bill McKinly, fait du bien aux fermiers canadiens, il les obligera à produire une meilleure classe d'animaux. Au lieu d'élever un cheval pour les chars à 5 cents, il élèvera un animal pour un équipage de $1,000. Mon opinion est qu'en employant un peu plus d'étalons de race, le fermier canadien pourra écouler tous ses produits de l'autre côté des lignes. Quoique les Etats-Unis aient importé beaucoup d'étalons pur sang, ils ne peuvent produire d'aussi bons chevaux que le Canada ; notre climat est la seule raison que je puisse donner pour expliquer cette supériorité.

Les chevaux canadiens ont chez nos voisins une réputation que nous devons garder. Vous voyez dans presque toutes les écuries de vente : " CHEVAUX CANADIENS : UNE SPÉCIALITÉ." Nos fermiers doivent élever des animaux supérieurs sur lesquels le bill McKinly n'a pas d'effet. L'augmentation des droits sur un cheval de plus de $120, est peu de chose, et ne compte pas pour le riche américain parfaitement consentant à payer le prix, pourvu qu'il obtienne l'animal qu'il désire. On parle de la diminution des affaires ; au printemps prochain, je compte faire la plus grande exposition de vente qu'on ait encore vue au Canada, ce qui prouve que le bill McKinly m'a peu affecté. J'exporterai également, en Angleterre, un lot de chevaux pour tous les usages ; je crois qu'il y a là un marché que le Canada est capable d'alimenter."—*La Presse*.

FABRICATION DU BEURRE EN HIVER

En beaucoup de localités, faire du beurre en " moyenne quantité " donne en été peu ou point de profit. Durant l'hiver, les prix pour le beurre sont plus élevés, mais on a laissé les vaches tarir, et c'est une des raisons qui en font hausser le prix.

Nourrir une vache un an pour le prix de son veau et de la quantité de beurre à bon marché qu'elle donne l'été, est-il profitable ou non ? chaque cultivateur peut lui-même répondre à la question. Mais dans la plupart des cas, on retirerait plus de profits des vaches, si on pouvait faire une plus grande quantité de beurre pendant l'hiver. Avec un peu de soins, les vaches pourraient être tenues en lait beaucoup plus longtemps, même lorsqu'elles sont pour vêler au printemps ; et dans beaucoup de cas, il y aurait avantage à ce que les vaches, en partie du moins, vêlassent à l'automne plutôt qu'au printemps. Beaucoup de cultivateurs pourraient s'assurer une augmentation considérable de profits en donnant à leurs vaches un meilleur abri et une nourriture plus abondante. Pour toutes les classes d'animaux, il faut une certaine quantité de nourriture pour soutenir la vie animale, et on ne peut exiger d'une vache qu'elle donne ce qu'on pourrait appeler " une quantité libérale de lait," si on ne lui donne bien juste ou seulement un peu plus que ce qui lui est nécessaire pour son entretien.

Avec une étable confortable, les animaux ont besoin de moins de nourriture pour soutenir leur chaleur animale, et une nourriture abondante augmente alors la quantité et la qualité du lait. De bon trèfle, de bon foin, avec de la farine de blé-d'inde, fourniront aux vaches pendant l'hiver une bonne ration, et un bon rendement en lait peut donner beaucoup plus de profit dans l'hiver que dans l'été, même quand la qualité n'est pas meilleure. Cependant avec du soin, on obtient de meilleures qualités et naturellement plus de profits.

Très peu de femmes de cultivateurs sont prêtes à reconnaître qu'elles ne font pas d'aussi bon beurre que n'importe quelle autre femme, mais qu'elles viennent en acheter au dehors et vite elles diront qui le fait le mieux. Il en est de même des acheteurs qui paient volontiers un meilleur prix pour ce qu'ils considèrent comme du beurre de meilleure qualité ; et la même proportion existe en hiver comme en été, de sorte que si l'augmentation des prix d'hiver est suffisante pour donner du profit avec des beurres inférieurs, il doit y avoir grand profit à faire du bon beurre en hiver.

RECETTES

Conservation des sirops.—Ceux-ci sont enfermés, lorsqu'ils sont chauds, dans des fioles qu'on remplit sans laisser d'espace pour l'introduction du bouchon ; sur le goulot de chaque fiole, on place une rondelle de papier à filtrer très épais ayant un diamètre légèrement plus grand que le bord extérieur du sommet du goulot. Ces rondelles s'imprègnent de liquide ; le sirop se refroidissant son volume se contracte légèrement et les rondelles de papier sont attirées à l'intérieur du goulot. La partie aqueuse du sirop qui mouille les rondelles s'évapore rapidement, et la fiole se trouve fermée par une croûte de sucre cristalisé qui est imperméable à l'air extérieur et au sirop contenu dans le flocon ; les germes atmosphériques ne pouvant pénétrer dans les fioles, toute fermentation est impossible. Pour employer le sirop, il suffit d'enlever avec un couteau la rondelle obduratrice.

Empois préparé à la gomme arabique. — Prenez deux onces de belle gomme arabique, réduisez-là en poudre que vous déposerez dans un pot et sur laquelle vous jetez une chopine d'eau bouillante, couvrez le pot et laissez ainsi douze heures, après quoi vous mettrez le liquide dans une bouteille que vous aurez soin de bien boucher. Une cuillérée de liquide par chopine d'empois suffit pour donner au linge toute la beauté du linge neuf, particulièrement pour les collets et les devants de chemises.

Colle forte. — Faites dissoudre deux livres et demi de gomme arabique dans deux pintes d'eau, que vous mettrez dans une livre de farine de blé ; brassez le tout jusqu'à ce qu'il devienne à la consistance de la colle. Faites ensuite chauffer ce mélange, après y avoir ajouté une once et demi de sucre de plomb et autant d'alun, tout en ayant soin de l'agiter jusqu'à ce qu'il bout. Alors on le retire du feu, et tandis qu'il est chaud, on ajoute six gouttes d'acide carbolique.

On obtient de la sorte une colle très tenace et durable, qui peut servir à n'importe quel usage.